

**Responsabilité
Sociétale des
Entreprises**

Charte



Introduction

M180 est un organisme de formation créé en février 2020, à Rennes, sous le statut d'entreprise à mission. Sa raison d'être est de valoriser les métiers à forte utilité sociale et en tension dans le cadre d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Nous entendons par utilité sociale, les activités qui servent avant tout l'intérêt de la société. L'utilité sociale renvoie à une vision multidimensionnelle de la valeur créée, au-delà de la seule dimension économique.

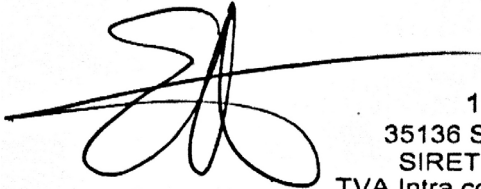
De par le statut de M180 et nos convictions, la prise en compte des enjeux de responsabilité sociale et environnementale est un élément déterminant dans la performance de notre entreprise.

Notre objectif est de développer notre politique RSE de façon agile. Nous ne prôtons pas une politique RSE parfaite mais tendons vers un objectif d'amélioration continue en impliquant l'ensemble des acteurs/actrices à nos côtés.

Cette charte a pour objectif de présenter l'ensemble des actions que nous avons mis en place pour développer et améliorer notre politique RSE.

Cette charte fait état de nos constats, nos convictions et nos engagements.

Elena Mañeru Izcue, Présidente



M180
19 rue des lilas
35136 St Jacques de la lande
SIRET 881 849 335 000 16
TVA Intra com: FR76 878 818 49 335
Tél. +33 (0)9 52 25 74 85

Environnement

Numérique responsable

- **Emails** : Limitation des pièces-jointes ou utilisation de lien d'envoi (ex : FileVert), pas d'image dans la signature et nettoyage au moins 1 fois par an des boîtes emails.
- **Internet** : Utilisation du WIFI (versus la 4G) et d'un moteur de recherche à impact positif sur l'ensemble des ordinateurs.

Dématérialisation et impressions

- **Papier** : Dématérialisation des documents, réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso, papier 100% recyclé) et réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons.
- **Consommables informatiques** : Collecte, tri et valorisation par notre fournisseur.

Mobilité alternative

- **Déplacement** : Minimisation en privilégiant les visioconférences.
- **Télétravail** : Volontaire pour diminuer les temps de trajet.
- **Mode de transport** : Déplacement majoritairement en vélo dans l'agglomération rennaise. Au delà, nous privilégions les transports collectifs. L'avion est autorisé si > 6h de voiture/train.



Ressources et énergie

- **Diminution et valorisation des déchets** : Recyclage du papier, des déchets (poubelle noire et jaune) et compost. Réutilisation de la vaisselle et limitation du plastique.
- **Éclairage et appareils** : Éclairages (avec détecteur de mouvement à l'entrée), chauffage avec thermostat, ordinateurs et matériel informatique allumés que si nécessaire et éteints en dehors des horaires d'ouverture du bureau.
- **Achats responsables** : Équipements électriques et électroniques durables, reconditionnés et/ou avec un taux de réparabilité > 7,5. Achats locaux privilégiés.

Émission de gaz à effet de serre

- **Bilan carbone** : Réalisation annuelle sur GoodPlanet avec un objectif de ≤ 1 tonne par salarié(e) et par an.
- **Actions pour réduire les émissions**
 - **Téléphone / ordinateur** : utilisation de l'application Fruggr pour diminuer l'empreinte carbone de chaque utilisateur.
 - **Mobilité** : Utilisation des mobilités alternatives.
 - **Sensibilisation des salarié(e)s** : Affichage de 12 écogestes, conseils sur l'empreinte carbone à l'arrivée dans l'entreprise et 1 fois par an.

Social et sociétal

Santé et sécurité des collaborateurs

- **Qualité de vie au travail :**
 - Environnement de travail : Bureau personnel avec écran et chaise réglables. Cale-pieds sur demande.
 - Télétravail et horaires flexibles : Volontaires et selon les besoins.
 - Equilibre entre la vie professionnelle et personnelle : Entretiens réguliers et proximité managériale pour évaluer la charge de travail (tâches, horaires).
- **Formation et sensibilisation aux TMS :** Visite à la médecine du travail et suivi de nos formations sur la prévention santé (réveil musculaire, étirements, gestes et postures, hygiène de vie, etc.).

Droits de l'homme et respect des lois

- **Droit :** Respect de l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux (individuels, collectifs et sociaux).
- **Discrimination :** Lutte contre la discrimination (âge, handicap, origine) et promotion de l'égalité des chances.
- **Égalité :** Salaire et responsabilité égaux entre les hommes et les femmes, selon la grille salariale. Pour ces 3 notions, des affichages sont dans nos bureaux ou sur notre cloud.



Communication de la démarche RSE

- **Interne :** Charte RSE à signer avant embauche et par tou(te)s les salarié(e)s et bilan annuel. Application de la charte RSE au quotidien.
- **Externe :** Mise à disposition publique de la Charte RSE sur le site internet de M180 (www.m180.fr).

Implication locale et coopération

- **Rayonnement :** Interventions dans des colloques et tables rondes.
- **Soutien et solidarité :** Mécénat de compétences auprès d'associations à impact (ex : Femmes de Bretagne).
- **Réseau :** Adhésion à plusieurs réseaux, participation à des opérations de promotions collectives (salons).

Éthique des affaires

- **Paiement :** Respect des conditions de paiement des fournisseurs.
- **Satisfaction :** Bilan régulier et enquête annuelle diffusée à tous les clients (NPS).
- **Confidentialité :** Respect des droits de propriété intellectuelle, suivi des règles de protection des données (RGPD).
- **Corruption :** Prévention de tout acte de corruption et/ou conflit d'intérêts.

*Être une entreprise responsable au quotidien,
socialement juste, impliquée dans la société
et qui préserve l'environnement.*

